

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Rufisque. Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance. Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs Chaque annonce répétée... Moitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f	31.000f.	-	-	
	Etranger : France, RDC				
	R.C.A. Gabon, Maroc.				
	Algérie, Tunisie. -	-	20.000f.	40.000f	
	Etranger : Autres Pays		23.000f	46.000f	
	Prix du numéro Année courante 600 f		Année ant. 700f.		
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro				
	Journal légalisé 900 f	-	Par la poste -		

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS ET ARRETES

MINISTERE DES FORCES ARMÉES

2020

14 octobre Décret n° 2020-1936 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut de Défense du Sénégal (IDS) 1959

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR

2020

16 octobre Arrêté ministériel n° 24809 autorisant la dissolution d'une association étrangère 1965

MINISTERE DU PÉTROLE ET DES ENERGIES

2020

16 octobre Arrêté ministériel n° 24874 fixant les prix plafonds des hydrocarbures à la consommation pour compter du 17 octobre 2020... 1966

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

2020

14 octobre Décret n° 2020-1937 fixant le nombre de places mises en concours pour l'entrée en classe de sixième de l'enseignement moyen pour la session d'août 2020 1973

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

2020

29 avril Arrêté ministériel n° 009483 portant autorisation de lotir une partie du titre foncier n° 1751/NGA ex 5007/DG, d'une superficie de 31 hectares 44 ares 40 centiares sis à Ouakam dans le Département de Dakar pour le compte de la Collectivité Léboue 1973

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 1974

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS ET ARRETES